

Le Président, le Comité et les Enseignants de **Souffel Escrime**, ont le plaisir de vous inviter à son

CIRCUIT RÉGIONAL DE SABRE LASER DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

Le tournoi est ouvert aux tireurs français en possession d'une licence pour l'année en cours.

CATÉGORIE ET HORAIRES

| CATEGORIES | APPEL | SCRATCH | DEBUT |
|------------|-------|---------|-------|
| M17 | 9h00 | 9h20 | 9h30 |

REGLEMENT

Toutes les personnes (enseignants, accompagnateurs,...) qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent respecter l'ordre sans troubler le bon déroulement de l'épreuve.

1) ENGAGEMENTS :

Les engagements devront se faire impérativement en ligne sur le site de la Fédération Française d'Escrime avant le lundi 02 février 2026 à 23H59 dernier délai.

En cas d'absence de tireurs engagés, les responsables de l'académie concernée ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

2) FORMULE :

Un tournoi de poule suivi d'un tableau à élimination direct.

3) TENUES ET MATERIEL :

Conformes au règlement ASL-FFE.

Est obligatoire pour les compétitions en matière de protection:

- Masque Escrime 350 N
- Couvre masque AMHE ou protection occipitale
- Pantalon Long
- Kimono manches longues / kimono plus t-shirt manches longues
- Épaulières de Hockey ou protections coquée des épaules, sternum, rachis et biceps
- Gants AMHE ou de type « Hockey » (sous réserve qu'ils présentent bien une protection suffisante au niveau des phalanges, des métacarpes ainsi que de l'abducteur transverse du pouce)
- Protège coudes et genoux de type « roller » (coqué)
- Protège-tibias (coqué ou souple)
- Bustier de type escrime pour les filles
- Coquille anatomique

. L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée

4) ARBITRAGE :

Quotas par académie: 1 arbitre pour 4 combattants

Les arbitres devront être présents au début de l'épreuve de la compétition.

Ils seront diplômés ou en formation, licenciés en club, et non tireur ce jour-là.

Ils resteront à disposition de l'organisateur pendant toute la durée de la compétition et seront indemnisés sur la base du tarif fédéral.

Les arbitres en formation, qui souhaitent faire valider la partie pratique, peuvent s'inscrire directement sur l'extranet

Dans le cas où le nombre d'arbitres inscrits dépasserait le nombre d'arbitres nécessaires pour le bon déroulement du tournoi, les arbitres en « surnombre » éventuel, qui ne seraient pas mobilisés, seront prévenus préalablement au tournoi par l'intermédiaire des responsables d'académie

En cas de carence, le club organisateur se réserve le droit d'exclure les tireurs, de l'académie en carence d'arbitre, de la compétition.

5) DROIT D'ENGAGEMENT : 20 euros (CB - espèces - chèque)

6) PRÉSENCE SUR LES ARÈNES

Sur le plateau de compétition, seule la présence des tireurs en activité et d'un entraîneur ou d'un responsable sera autorisée. Au cours des assauts, personne n'est autorisé à aller près des arènes, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs, à les injurier, les importuner de quelque façon que ce soit.

L'arbitre a l'obligation de faire respecter ses consignes et d'arrêter immédiatement tout acte troubant le bon déroulement de l'assaut.

7) RESTAURATION :

L'épreuve se déroulant sans interruption, un service de restauration sera mis à la disposition de tous.
(Affichage Buvette)

8) LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera seul compétent pour régler TOUS les litiges qui lui seront soumis. Il sera formé le jour de la compétition et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement. L'engagement à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

9) LA GESTION DE LA COMPÉTITION sera faite informatiquement.

10) RÉSULTATS : Un dossier de résultats sera mis en ligne sur notre site internet dans la rubrique « Classements » et sur celui de la Fédération Française d'Escrime

Contact

souffelescrime@yahoo.fr

Luc Heintzelmann Président : 06 68 58 34 67

Mickaël Orluc Maître d'armes: 06 74 33 82 20

LIEU DE LA COMPÉTITION ET PLAN D'ACCÈS :

salle sportive EMF - 14 Rue des Sept Arpents - 67460 Souffelweyersheim

